

Auxerre, le 17 février 2016

Madame, Monsieur,

Anciens adjoints à la culture de la ville d'Auxerre, Michel Morineau et Jean-Paul Rousseau s'adressent à vous, **en collaboration avec le Théâtre d'Auxerre**, et vous proposent de vous associer à un **projet culturel innovant**.

Ce projet concerne le « Noël enchanté » 2016. Depuis quinze ans, cette manifestation populaire gratuite, bien suivie et de belle qualité artistique, a lieu en l'Eglise Saint Eusèbe où, pendant une semaine, chorales et orchestres auxerrois amateurs s'y produisent. La direction artistique de cette manifestation est confiée à Jean TUBERY directeur de La Fenice, ensemble professionnel de musique baroque de réputation internationale en résidence à Auxerre.

En plus des concerts traditionnels qui seront programmés pour le Noël enchanté 2016, **nous souhaiterions offrir aux auxerrois un concert exceptionnel : Les cantates du premier et deuxième jour de Noël, extraites de « L'ORATORIO DE NOËL » de Jean-Sébastien Bach**, qui seraient dirigées par Jean Tubéry.

Chef d'œuvre de la musique universelle, cet Oratorio est difficile à monter en raison du grand nombre de musiciens, des chœurs et des solistes auxquels il faut recourir. La participation de choristes amateurs de l'Yonne est, bien sûr, prévue. Elle ne peut suffire. Pour lui rendre toute sa plénitude, l'interprétation de cette œuvre doit prévoir la participation de musiciens professionnels (instrumentistes, solistes). Ce qui nécessite un financement complémentaire à celui déjà consenti par la Ville d'Auxerre.

**Nous vous proposons de devenir « souscripteur » en 2016 de cette première partie de l'Oratorio de Noël.** Si ce projet suscitait un réel enthousiasme en 2016, nous serions encouragés à poursuivre l'exécution de l'intégralité de l'œuvre, au cours des Noëls enchantés, jusqu'en 2020.

**Comment s'associer à ce projet ?** En effectuant un **versement par virement automatique de 5 euros par mois, pendant dix mois, de mars à décembre 2016**, selon la procédure proposée au verso de cette lettre. Ce versement mensuel sera déductible des impôts. Un reçu fiscal vous sera envoyé si le concert a lieu (et où des places seront réservées prioritairement aux souscripteurs). Si la somme nécessaire au montage de l'Oratorio (15.000 € environ) n'est pas réunie, l'association réceptrice des souscriptions -La Fenice- remboursera les sommes versées.

Nous espérons que vous voudrez bien soutenir ce projet. Nous vous en remercions par avance très chaleureusement. *Il va de soi que nous vous tiendrons informés -courant juin- des suites de cet appel.*

Bien Cordialement,  
Michel MORINEAU et Jean Paul ROUSSEAU



NOËL ENCHANTÉ 2016

MODALITÉS DE SOUSCRIPTION POUR « L'ORATORIO DE NOËL »

DE J.S. BACH

**1/ Cochez la case de votre choix:**

- Le souscripteur volontaire donne ordre à sa banque** d'effectuer sur le compte de La Fenice – RIB ci-dessous – un virement mensuel de 5 euros de mars 2016 à décembre 2016 (soit 10 mensualités).



Veillez effectuer votre paiement à :

Titulaire du compte **ENSEMBLE LA FENICE**

Banque **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

BIC : **SOGEFRPP**

IBAN : **FR76 3000 3002 1000 0504 4172 175**

- Le souscripteur préfère adresser un chèque** de 50 euros à l'ordre de La Fenice  
7, Rue de l'Île aux Plaisirs – 89000 – AUXERRE

**2/ Retourner le coupon ci-dessous**

**par mail :** [contact@ensemblelafenice.com](mailto:contact@ensemblelafenice.com)

**ou**

**par courrier postal :** La Fenice : 7, Rue de l'Île aux Plaisirs – 89000 – AUXERRE

pour recevoir en janvier 2017 votre **reçu fiscal**

→-----  
NOM..... Prénom.....

Adresse postale.....

Adresse mail .....

a souscrit à « l'Oratorio de Noël » pour le Noël Enchanté 2016

***cocher la formule choisie :***

par un virement permanent selon les modalités ci-dessus

par un chèque de 50 €